



QUINZIÈME ANNÉE VOL. XXX, No 14

Samedi, 2 Octobre 1897

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION
A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

Tarif indépendant

Dépôt au Gouvernement \$25,000.00

Capital souscrit \$250,000.00

ST. LAWRENCE

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
- CONTRE LE FEU -**

BUREAU PRINCIPAL: 1^{re} étage Banque Jacques-Cartier

7, PLACE D'ARMES, MONTREAL

J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
Président.

G de G. LANGUEDOC,
Sec.-Trés.

F. GAUTHIER,
Gérant.

CERTIFICAT de DEPOT

QUEBEC, 10 DÉCEMBRE 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé, entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN, Asst-Trés. de la Prov. de Québ.
PIERRE GAUTHIER, Agent autorisé, Montréal, — 71, rue Champlain.

Nous attirons l'attention du clergé et des communautés religieuses sur les taux réduits de notre Compagnie, qui n'est pas dans l'Association combinée des Assurances.

NOUVEAU COLLEGE A SOREL **College Mont St-Bernard** **A SOREL, P. QUE.**

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Dirigé par les Frères de la Charité et sous le haut patronage de Sa Grandeur, Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe
Enseignement élémentaire, intermédiaire, commercial et scientifique.

Les langues française, anglaise, et allemande y sont enseignées par des maîtres compétents et expérimentés.

Site salubre et pittoresque ; communications faciles

Pour conditions adressez :

LE FRERE DIRECTEUR

MONT SAINT-BERNARD

SOREL, P. QUE.

ANTOINE LEMIEUX

MAITRE-CHARRETIER

835, RUE SAINT-JACQUES,

MONTREAL

A toujours à la disposition du public des voitures doubles pour baptêmes, mariages, enterrements, etc., etc.

Conditions faciles.



ESSAYEZ-LE

Charbon DIAMANT NOIR
LE MEILLEUR SUR LE MARCHÉ

Pour Fournaies à eau chaude de grande capacité, tels que pour ÉGLISES, COUVENTS, COLLEGES, ETC., ETC.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : Bâtisse Imperiale 1er étage, No. 13

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 216

JOSEPH COUSINEAU

MAROHAND DE

BOIS ET CHARBON

180 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL

COIN DE LA RUE BEAUDRY

Prières des Quarante-Heures

| | | | |
|----------|---|---------|----------------|
| LUNDI | 4 | OCTOBRE | — St-Eustache. |
| MERCREDI | 6 | " | — St-Constant. |
| VENDREDI | 8 | " | — St-Jérôme. |

Fêtes de la semaine

| | | | |
|----------|---|---------|-------------------------------------------|
| DIMANCHE | 3 | OCTOBRE | — 17P. SS. ROSAIRE, d. 2 cl. |
| LUNDI | 4 | " | — S. François d'Assise, C., d. |
| MARDI | 5 | " | — SS. Pacide et C., spl (r† SS. Apôtres). |
| MERCREDI | 6 | " | — S. Bruneau C., d. |
| JEUDI | 7 | " | — Du SS Sacrement sem. |
| VENDREDI | 8 | " | — Ste. Brigide, Vve, doub. |
| SAMEDI | 9 | " | — SS. Denis et Comp., MM., s. |

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :
 Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.
 Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.
 Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.



LAPRÉS & LAVERGNE
Photographes
 N°360 RUE ST DENIS
 TEL. BELL 7283. MONTREAL.
 " MARCHAND 843. P. Q.

MM. LAPRÉS & LAVERGNE
 SONT LES

Photographes

Attitré du Clergé

25% de réduction pour le clergé et les communautés religieuses.

MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Église

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboules, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux États-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame - Montréal



Société Co-Opérative de Frais Funéraires

(Incorporée. Capital \$30.000)

Bureau central :

1725 rue STE-CATHERINE

Tel. Bell. 6235

Tel. March. 563

Succursales :

1042 rue Ste-Catherine

2159 rue Notre-Dame

ATTENTION !

Une société qui mérite l'encouragement du public en général, riches et pauvres est bien la " Société Co-Opérative de Frais Funéraires " qui, depuis sa fondation à Montréal, a donné au public la plus grande satisfaction. Il faut l'encourager parce qu'elle rend les plus grands services à ses abonnés comme à tous ceux qui veulent des funérailles grandioses. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leur système, expliqué plus bas, pour se convaincre que pas un entrepreneur de pompes funèbres ne peut offrir les avantages qu'elle offre au public aux conditions suivantes :

Une belle décoration de la chambre mortuaire, cercueil fini en bois de rose ou en drap, au choix. Corbillard à deux chevaux pour transporter le corps de la maison à l'église, et au cimetière de la ville. Ci-dessous les taux :

De naissance à 5 ans, \$1.00 par année. De 30 ans à 45 ans, \$1.00 par année.

De 5 ans à 30 ans, .75 par année. De 45 ans à 55 ans, 1.50 par année.

De 55 ans à 65 ans, 2.50 par année.

Funérailles de toutes classes, à bas prix. Embaument de première classe.

La seule société de pompes funèbres incorporée offrant des garanties solides.

La Compagnie d'approvisionnements alimentaires (Limitée)

242 ET 246, RUE SAINT-PAUL

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines

Encens, Braise Encens, Etc., Etc.

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Epargne

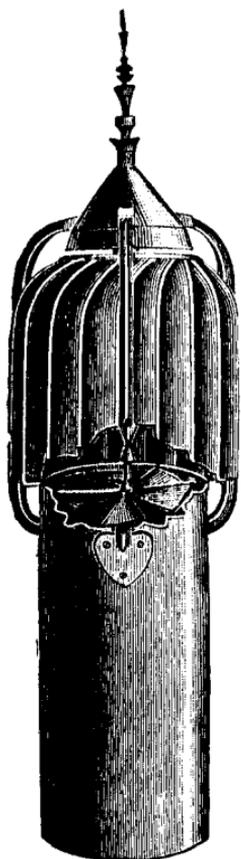
MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Ecoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

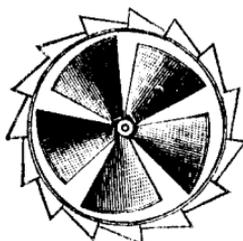
— EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures
Edifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education,



Résidences . . .
. . . Ecuries,
Cabinets . . .
. . . d'Aisance.
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le " **Ventilateur Eolien** " est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi : **COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS**
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES : — Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal

421½. RUE CRAIG. Montréal.

Call Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latouralle,

PLOMBIERS!

Posseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaude, Vapeur, Basse ou Haute Pression
Couvreur en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520%, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Soeurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
Jesus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
t-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du
Clergé et des Communautés Religieuses

ETABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE **MARCHANDS TAILLEURS**

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses
une attention toute spéciale.

SPECIALITE : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successieurs de **A. R. CINTRAT**

Telephone No 2973. **Marbrier Sculpteur**

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage
en Marbre et Mosaïque, etc.

Référence : Archevêché de Montréal.

D. A. BEAULIEU

DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières reli-
gieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 ET 258, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

- Les Ruines de mon couvent**, nouvelle tirée de l'histoire contemporaine. 3 volumes, 7 x 5½, dont deux reliés demi-chagrin tranche dorée, et l'autre broché..... 1 60
- Le Rosaire pratique**, méditations et formules pour les réunions de la confrérie, par le R. P. Quincenet, Dominicain. 1 vol. 6½ x 4½, relié toile tranché rouge..... 0 50
- Grandeur et Devoirs de la vie religieuse**, par Mgr Plantier. 1 volume 7½ x 5..... 0 50
- Les Manifestations du monde surnaturel**, et Mlle Couedon, *la voyante de la rue de Paradis*, en face des mécréants et des adversaires, avec la réfutation de quelques objections et un des principaux entretiens de la voyante. 1 volume 7½ x 5..... 0 50
- De la seconde Education des filles**, par Alfred Nettement. 1 volume 7½ x 5..... 0 75
- Le Paradis sur terre**, ou le Mystère eucharistique la étudié au point de vue dogmatique, liturgique, ascétique et moral, en 77 discours, pouvant servir d'instructions, de lectures pieuses et de sujets de méditation, par l'abbé Rolland. 2 vol. 7½ x 5..... ● 1 50
- Lettres de L'abbé Henri Perreye, 1850-1865**, avec le portrait de l'auteur et une lettre de Mgr Dupanloup. 1 vol. 7½ x 5..... 1 00
- La Voie de la véritable et solide vertu**, par l'abbé Leguay. 1 vol. 7½ x 5... 0 50
- Labrador et Anticosti**. Journal de voyage. — Histoire. — Topographie. — Pécheurs canadiens et acadiens. — Indiens montagnais, par l'abbé V. A. Huard, supérieur du séminaire de Chicoutimi et directeur du *Naturaliste canadien*. 1 beau volume 9½ x 6½, illustré de nombreuses gravures..... 1 50
- Explication des Epîtres de saint Paul**, par une analyse qui découvre l'ordre et la liaison du texte, par une paraphrase qui expose en peu de mots la pensée de l'auteur, par un commentaire avec des notes pour le dogme, pour la morale et pour les sentiments de piété, par le P. de Picquigny. 4 vol. 7½ x 5..... 1 25
- L'Abandon a la Providence divine**, ouvrage posthume du P. de Caussade, S. J., revu corrigé et mis en ordre par le P. Ramière. 2 vol. 7½ x 5... 1 13
- Premiers Principes d'économie politique**, par Charles Périn. 1 vol. 7½ x 5..... 0 85
- La Passion**, Essai historique, par le R. P. Ollivier, des Frères Prêcheurs. 1 vol. 7½ x 5..... 1 00

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces et titulaires. — II Offices extraordinaires. — III Chez les RR. Pères Oblats. — IV Le mois du saint Rosaire. — V Pour la fête de saint François d'Assise. — VI Ordinations. — VII Usage du voile du calice. — VIII Aux prières. — IX Jugements obscurs. — X M. le chanoine Le blanc. — XI Université Laval, ouverture des cours. Messe du Saint-Esprit et réception de Mgr l'archevêque de Montréal. — XII Informations. — XIII Nos religieuses. — XIV Société d'une messe.

ANNONCES ET TITULAIRES

Annonces. — *Dimanche, le 3.* — Annonce de la solennité de saint Michel et de la quête pour l'Université Laval à Montréal.

Titulaires. — *Dimanche, le 3.* — Solennité des titulaires de Saint-Rustache, de Saint-Lin, de Notre-Dame-de-la-Merci et de Saint-Cléophas.

Dimanche, le 10. — Solennité de Saint-Michel, excepté dans les paroisses de Saint-François d'Assise, à la Longue-Pointe, de Saint-Placide et de Saint-Bruno, si l'on fait celle du titulaire.

J. S.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Judi, le 7.* — A 8.30 heures, messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des cours de l'Université Laval ; allocution de Mgr l'archevêque.

Vendredi, le 8. — A 8 heures du soir, salut du Très Saint-Sacrement et prières de l'itinéraire, à l'occasion du départ de Mgr l'archevêque pour Rome.

CHEZ LES RR. PERES OBLATS

LE Rév. Père Jodoin vient d'être nommé supérieur provincial des oblats du Canada, en remplacement du Rév. Père Lefebvre, qui devient supérieur de la maison de Saint-Pierre à Montréal.

C'est à ce dernier que MM. les curés auront à s'adresser désormais pour toutes demandes de retraites, missions, ou autres travaux apostoliques.

Communiqué.

LE MOIS DU SAINT ROSAIRE



ES fidèles répondent avec un pieux empressement aux appels infatigables de Sa Sainteté. Léon XIII est convaincu, comme saint Dominique et saint Pie V, que le Rosaire doit sauver la société.

Aussi, ne cesse-t-il d'exciter cette dévotion et de la rendre de plus en plus populaire.

Grâce à Dieu, le peuple chrétien a compris tous les avantages de la pratique de ce grand devoir

Là où elles peuvent se faire, les processions extérieures attirent un peuple nombreux, remplissant l'air des acclamations et invocations en l'honneur de Notre Dame du Rosaire.

Cette prière qui, loin d'exclure l'action, l'encourage, au contraire, est le moyen le plus efficace pour résoudre la question sociale.

Qu'on obéisse donc pieusement et universellement à l'invitation du Saint-Père. Ces supplications générales auront pour récompense le triomphe de l'Eglise.

Les personnes qui ne peuvent assister aux exercices publics, doivent se faire un devoir de réciter le Rosaire en entier, ou le chapelet, ou au moins quelques dizaines.

Nous rappelons ici les indulgences qu'on peut gagner pendant ce mois.

Sont accordées :

1o Une indulgence de sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois que, pendant le mois du Saint Rosaire, ils assisteront à la récitation publique du chapelet et des litanies et prieront aux intentions du Souverain-Pontife, ou que, légitimement empêchés, il feront d'une manière privée le même exercice ;

2o Une indulgence plénière à ceux qui, ayant accompli dix fois les conditions de l'indulgence précédente et s'étant confessés, feront la sainte communion.

AUX PRIERES

Sr Sainte-Françoise, née Ann Rourk, de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

LUNDI, 4 OCTOBRE

Le crucifix qui a parlé à saint François

I

Historique

N peu au-dessous d'Assise, sur la même montagne, il y avait, du côté de l'Orient, une ancienne église consacrée au martyr saint Damien. Elle n'était pas abandonnée, puisque nous allons trouver un prêtre à son service, mais elle se délabrait beaucoup et commençait à menacer ruine. François ne la fréquentait pas. Ce fut par une impulsion particulière qu'il y entra un jour qu'il passait auprès, en descendant, comme il faisait souvent, dans la vallée. Fidèle à son attrait naissant, il alla aussitôt se prosterner devant une peinture bysantine où Notre-Seigneur était représenté sur une croix. Il la regarda tendrement tout en priant, et ses yeux se mouillaient de larmes, lorsqu'une voix sortie de la sainte image fit retentir ces mots à son oreille : « François, ne vois-tu pas que ma maison tombe en ruine ? Va donc, et mets-toi à la réparer. » La miraculeuse injonction fut répétée trois fois. François qui était seul dans l'église tremblait de tous ses membres, en l'entendant ; il répondit : « Bien volontiers, Seigneur ! » sans presque savoir ce qu'il disait.

Aussitôt qu'il eût repris ses esprits, il fit un grand signe de croix, sortit de l'église, et courut chez le chapelain qui avait sa maisonnette à côté. Il lui offrit une somme assez considérable. « Messire, lui dit-il, je vous en prie, achetez de l'huile avec cet argent et faites brûler une lampe à perpétuité devant le crucifix de votre église. Quand vous aurez dépensé ce que je vous remets, je vous donnerai de nouvel argent suivant vos besoins. »

(L. LE MONNIER, *Hist. de S. François.*)

II

Description du crucifix

On sait que Saint-Damien, restauré par le Séraphique Père, devint le premier monastère des Pauvres Dames. Les religieuses obligées, par le malheur des temps, de quitter cette sainte maison, emportèrent avec elles le précieux crucifix qui se voit aujourd'hui encore dans l'église de sainte Claire au-dessus du corps de Notre Mère.

Il est peint sur un panneau de bois. On y voit à la fois quelque chose du style bysantin et quelque chose de la pieuse et célèbre école de l'Ombrie, qui plus tard se personnifia en *Giotto*.

Le pinceau de l'artiste fut sans doute guidé par les anges du Seigneur. L'homme qui le traça, (on ne connaît point son nom) ignorait la future grandeur de son œuvre, il ne soupçonnait pas qu'un charme céleste viendrait s'ajouter à la valeur réelle de son travail. Si les anges n'y mirent la main, ils durent du moins en fournir l'inspiration et l'artiste sûrement y fit passer toute son âme.

Non, ce crucifix n'est point comme les autres ! Peut-être aussi tient-il toute son expression du miracle qui l'anima. C'est la bonté, c'est la miséricorde, c'est la grâce qui se jouent dans la divine face de Jésus. C'est un Jésus tout d'amour ! Ses grands yeux d'une infinie douceur, ses fines lèvres demandent l'affection et semblent implorer l'amour du cœur humain. Ses grands bras émaciés et délicats s'étendent avec grâce, ils ne sont point tendus par le poids du corps qui semble soutenu par une force invisible, Jésus ne paraît les ouvrir que pour nous inviter à nous approcher de lui et pour nous montrer les adorables plaies sculptées avec art dans ses mains divines.

Outre le Christ on remarque dans la même peinture vingt-cinq autres personnages.

A droite de Notre-Seigneur, se trouvent d'abord saint Jean, le disciple bien-aimé, et la Sainte Vierge. Sur un plan plus rapproché, le soldat Longin, en miniature, portant la lance qui ouvrit le divin Cœur de Jésus. A gauche sainte Marie-Madeleine et Marie mère de Jacques, parente du Sauveur, sont suivies du centurion qui, se frappant la poitrine, reconnut la divinité de l'adorable Crucifié. Ce dernier est dans l'attitude de l'étonnement, tandis que les quatre premiers personnages semblent se parler deux à deux. En arrière du centurion on aperçoit un soldat romain, et à ses pieds un légionnaire debout.

Au-dessus de la tête du Rédempteur, enveloppée d'un large nimbe, on lit l'inscription de la croix et plus haut encore, dans un second croisillon, on voit saint Jean-Baptiste dans un disque de lumière qu'entourne un groupe d'anges. Autour des adorables mains, trois anges se tiennent dans la contemplation. La main bénissante du Père Éternel domine tout l'ensemble. Enfin une flamme s'élève au pied de la croix du Sauveur pour symboliser à la fois le purgatoire et l'enfer.

III

Une reproduction de ce crucifix

Le 27 octobre 1887, le Père confesseur des Clarisses d'Assise, accompagné de deux autres Pères, offrait au Souverain-Pontife, de la part du premier monastère de sainte Claire, une reproduction du célèbre crucifix. Elle était appliquée sur un fond de velour rouge, orné d'emblèmes formant un dessein très délicat. Léon XIII reçut ce présent avec grande joie, car tout ce qui tient à saint François lui est particulièrement précieux.

Pour répandre la dévotion à ce crucifix, cher à tous les enfants de saint François, une nouvelle reproduction en sculpture en a été faite (1), elle mesure deux pieds de hauteur. Le 2 août 1896, les PP. Franciscaïns en ont offert le premier exemplaire à Sa Grandeur Mgr E.-Chs Fabre, archevêque de Montréal, comme témoignage de filiale reconnaissance et de respectueux dévouement. XX.

ORDINATIONS

MERCREDI dernier, le 29 septembre dans la cathédrale de Montréal, par Mgr l'archevêque, ont été ordonnés :

Tonsurés

Frères Louis, Odoric, Hildephonse, Exile-Marie, Michel, de l'ordre de Saint-François ; Benoît-Joseph, des PP. du Très Saint-Sacrement.

Minorés

Frères Léonard, Eugène-Marie, de l'ordre de Saint-François.

Sous-diacres

M. J.-F. McNiff, du diocèse de Boston ; Frères Marie-Etienne-Vincent, Archange-Marie, de l'ordre de Saint-François.

Diacres

M. R. Gingras, du diocèse de Saint-Nicolas ; Père Migneron, de la société de Sainte-Croix.

Prêtres

MM. A. Denis, J. O'Reilly, J. Roussil, du diocèse de Montréal ; Père E. Galetier, des PP. du Très Saint-Sacrement.

(1) Maison, T. Carli, 1466, Notre-Dame, Montréal.

USAGE DU VOILE DU CALICE

Communiqué à la "Semaine religieuse" par ordre de
Mgr l'archevêque

LE respect dont l'Eglise entoure les vases sacrés la porte à les tenir cachés à tous les regards en dehors du temps où les fonctions liturgiques exigent qu'ils soient découverts ; c'est pour cela que l'usage d'un voile est prescrit pour l'ostensoir, le calice, etc. ; ce qui concerne non seulement l'autel et la crédence, mais encore la sacristie et le vestiaire.

Autrefois les calices étant peu élevés et les voiles assez amples, ceux-ci tombaient également des quatre côtés jusque sur le pied ; et l'usage s'introduisit naturellement, sans devenir obligatoire, que le célébrant, afin de porter plus commodément le calice, relevât le côté du voile tourné vers sa poitrine en quittant le vestiaire ou l'autel, et le laissât retomber en arrivant.

Cette proportion entre le calice et le voile, quoique désirable, n'est pas de précepte. On peut donc employer des voiles de moindres dimensions, pourvu que, conformément à leur destination essentielle, ils suffisent pour voiler la partie antérieure du calice.

La rubrique du missel (1), interprétée officiellement par la S. Congrégation des Rites (2), ordonne que le devant du calice soit couvert avec le voile depuis le commencement de la messe jusqu'à l'offertoire, et depuis la communion jusqu'à la fin.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 30 septembre 1897.

M. le chanoine PAUL LEBLANC, pénitencier du chapitre de la cathédrale de Montréal, décédé ce matin, était membre de la société d'une messe.

L.-E. COUSINEAU, chanoine, vice-chancelier.

(1) *Cooperit (Celebrans) calicem velo,..... et collocat in medio altaris, ut in principio missæ.* (Rub. Missalis. Ritus celebrandi missam ; Tit. X, No 5).

(2) *Utrum calix in fine missæ debeat totius velari in parte anteriori, prout ab initio missæ.* — Resp. — *Ante versiculum quod dicitur Communio, cooperiendum velo calicem in anteriori parte, prout ante confessionem.* (S. R. C. in Pragen., 1 Martii 1698).

JUGEMENTS OBSCURS



N ermite, qui se croyait sage, s'émerveillait et se scandalisait des jugements de Dieu divers et obscurs, et par tentation de l'ennemi, il disait dans son cœur qu'il n'était pas juste, comme faisait Dieu, de laisser les bons dans la tribulation et de donner les biens aux méchants.

Et Dieu lui envoya un ange que les autres ne voyaient pas et qui lui offrit de le conduire.

—Viens avec moi ; le Seigneur m'a envoyé pour te mener en divers lieux et te montrer des jugements divers et obscurs.

—Qui est-tu ?

—Je suis l'ange des jugements que l'homme ne comprend pas.

Cet ange était puissant, rien ne pouvait lui résister ; néanmoins, l'ermite seul le voyait.

Ils marchèrent ensemble.

* * *

L'ange mena d'abord l'ermite dans la maison d'un homme qui lui fit faire bonne chère et le logea fort bien. Cet homme offrit à boire à l'ermite dans une coupe riche et belle, dont il lui vanta, avec un grand amour, les beautés, et il ajouta : « C'est ce à quoi je tiens le plus au monde. »

Or, le lendemain, comme il parlait de cette maison hospitalière, il vit soudain que l'ange, comme un voleur, enlevait à son hôte la coupe qu'il aimait plus que tout au monde.

A ce spectacle l'ermite fut très courroucé.

Quoi ! pensait-il, est-ce là un ange de Dieu qui enlève le bien d'autrui ?

Le pauvre ermite parlait ainsi, comme s'il y avait *un bien d'autrui* pour Celui qui est maître absolu de toutes choses. Les fourmis, avec bien plus de raison, trouvent mauvais qu'on les expulse de leur fourmillière ; elles croient que le jardin leur appartient puisque Dieu le leur a donné comme à nous.

A part lui, l'ermite, se souvenant des bons procédés de l'hôte qui avait été si mal récompensé par l'ange, se dit : « Bien sûr, cet ange n'est pas venu de la part de Dieu. »

* * *

Cependant, la nuit suivante, il fut conduit par l'ange chez un mauvais hôte qui lui fit mauvaise chère et mauvaise mine et lui donna un mauvais lit.

— Où m'a-t-il mené ? pensait-il.

Et il avait hâte, en sa mauvaise humeur, de repartir.

— Oui, partons, dit l'ange.

Et, au même instant, l'ange plaçait la coupe enlevée à l'autre dans les affaires de cet avaricieux pour lui en faire cadeau.

L'ermite, voyant cela, se dit :

— Quel est donc la justice de cet ange ? Il ôte au bon et il donne au méchant. Et il eut contre lui de mauvais soupçons.

* * *

La troisième nuit, l'ermite, toujours maugréant, fut conduit chez un hôte, lequel tua ses volailles avec empressement, et se mit en frais de lui faire fête.

Cet accueil gracieux lui rendit sa bonne humeur.

— L'ange, pensait-il, a vraiment bien choisi aujourd'hui, je lui dois reconnaissance.

Au matin, l'hôte qui était d'une charité parfaite, voulut lui donner son valet, un grand gaillard vigoureux, pour le conduire et le préserver.

Or, comme ils arrivaient ensemble sur un pont qui passe à une grande hauteur au-dessus d'un torrent, le valet se pencha, afin de montrer avec obligeance à l'ermite à quelle profondeur était l'eau. A ce moment, l'ange le poussa si fort et le lança si bien dans l'espace, que le malheureux fut précipité dans l'abîme et se noya.

— C'en est trop ! s'écria l'ermite, et, s'il avait pu toucher l'ange, il l'eût sans doute, dans sa colère, jeté par-dessus le parapet. Ce n'est point assez de voler, disait-il, il assassine ; eela peut-il venir de Dieu ?

Il ignorait que si l'hôte avait eu le droit de tuer ses volailles pour le fêter, parce qu'elles lui appartenaient, le Créateur de l'homme a des droits bien plus absolus sur une vie qu'il a donnée, qu'il peut retirer et qu'il rendra.

* * *

Cependant l'ermite marcha tout le jour sans dire un mot, et le soir, il fut conduit chez un nouvel hôte qui paraissait fort homme de bien, qui lui fit bonne chère et bon accueil, lui prépara un bon lit et lui souhaila bonne nuit avec courtoisie.

C'était parfait ; cependant, cet hôte avait un petit enfant qui, suivant les habitudes de son âge, ne cessa de pleurer et il ne pouvait dormir.

L'ange s'avança vers le berceau et, d'une main puissante, étouffa le petit enfant et il se tut pour toujours.

— Quel mal a fait cet innocent, pensa l'ermite, ce mauvais ange qui étouffe les petits enfants que Notre-Seigneur aimait, n'est pas de Dieu, mais du diable. Je veux le fuir à l'instant.

* * *

L'ange tout puissant lui barra le passage.

— Ecoute, l'ami. Dieu m'a envoyé vers toi pour te faire comprendre les jugements obscurs, à cause des scandales qui blessent ton âme, et j'ai mission de te prouver que Dieu est juste, même lorsque tu ne comprends pas, et que sa justice ne fait rien sans cause bonne et raisonnable et qu'il agit toujours avec miséricorde.

— Parle, ô ange, car tout ce que je vois depuis trois jours me semble incompatible avec la justice et la miséricorde.

— Au premier, j'ai ôté sa coupe, parce qu'il s'était trop attaché à ce bien de la terre. Il l'aimait passionnément, et tout en le mettant bien au-dessous de Dieu, néanmoins, il y pensait plus qu'à Dieu. C'est pourquoi je lui ai ôté son bien.

Ensuite, je l'ai donnée à ton mauvais hôte, afin qu'il soit récompensé, par les choses qui passent, du bien qu'il a fait en ce monde, puisqu'il ne doit pas l'être au paradis. Il faut bien qu'il ait une récompense pour sa philanthropie.

— Je comprends, mais ce pauvre valet que je vois encore tomber dans l'espace et mourir si promptement.

— Et bien ! sache que le soir même de cette journée, ce valet que j'ai jeté à l'eau, devait assassiner son bon maître : ainsi j'ai délivré ton hôte d'une mort horrible et j'ai délivré ce valet du crime d'homicide ; le pont étant très haut, il a eu le temps en route de se repentir, de renoncer à son projet et d'obtenir pardon.

— Alors voilà qui va bien ; mais cet innocent qui pleurait ne devait assassiner personne et vous l'avez étouffé sans pitié.

— Ecoute, ce dernier hôte avant d'avoir un fils, était tout entier aux bonnes œuvres et donnait son bien aux pauvres pour l'amour de Dieu ; depuis qu'il était devenu père, il ne donnait plus son superflu, et gardait tout pour ce fils, qu'il voulait rendre riche. Or, par exprès commandement de Dieu, je lui ai ôté matière d'avarice et j'ai mis en paradis l'âme de l'enfant qui était innocente.

Quand l'ermite eut entendu, éclairé enfin sur les jugements obscurs, il comprit, selon la parole du prophète, que les jugements de Dieu sont un grand et profond abîme et il rendit grâce pour toutes choses : *gratias agimus tibi...*

M. LE CHANOINE LEBLANC



DEPUIS plus d'un an, la santé de M. le chanoine Leblanc, fortement ébranlée, inspirait d'incessantes inquiétudes.

Vers la fin de juillet dernier, on dut faire transporter le malade à l'Hôpital-Général de la rue Guy. Malgré les soins dévoués et éclairés des médecins et des religieuses infirmières, le mal continua ses progrès ; le 2 août, M. Leblanc recevait le saint viatique et l'extrême-onction des mains de Mgr l'archevêque ; et avant hier matin la nouvelle de sa mort fut reçue à l'archevêché avec une profonde tristesse.

Le vénéré confrère a remis son âme entre les mains de Dieu dans les plus beaux sentiments de confiance et de résignation, au milieu des prières des bonnes sœurs grises, et en recevant une dernière absolution.

Quoique prévue, cette mort du plus ancien membre du chapitre aura un douloureux retentissement dans tout le clergé de Montréal, où M. Leblanc avait conquis un rang honorable et l'estime la plus méritée.

C'est notre devoir de rendre ici hommage à la mémoire de ce bon prêtre, que tant de personnes ont connu et aimé. Commençons par indiquer les dates principales de sa vie.

Né dans la paroisse de Saint-Denis, qui appartient aujourd'hui au

diocèse de Saint-Hyacinthe, le 18 juillet 1827 ; élève au petit séminaire de Saint-Hyacinthe, du mois de septembre 1839 au mois de juillet 1847 ; M. Leblanc fut ordonné sous-diacre le 29 septembre 1850, diacre le 8 octobre suivant, et prêtre huit jours plus tard. Il fut aussitôt appelé à l'évêché de Montréal, où se distinguait déjà, par ses vertus et son zèle infatigable, l'un de ses oncles, M. le chanoine Paré, auquel le défunt voua toute sa vie un véritable culte d'affection et d'admiration.

Le jeune prêtre fut chargé de la rédaction des *Mélanges religieux* jusqu'en 1852 ; il fut ensuite assistant secrétaire jusqu'en 1857, et procureur jusqu'en 1869.

Dès lors et jusqu'au milieu de l'année dernière, M. Leblanc s'est aussi livré avec un grand zèle et une exemplaire assiduité aux travaux du ministère. Au tribunal de la pénitence, dans la chaire de vérité et la visite des malades, sa parole était goûtée, les lumières de sa science et de son expérience étaient recherchées. Il y a plus de quinze ans que le vénéré confrère, affaibli par une grave maladie, ne pouvait plus prêcher ; mais les anciens ont gardé le souvenir de ses sermons préparés avec tant de soin et prononcés avec une chaleur entraînante, dans un langage toujours correct, élégant et châtié.

M. Leblanc s'est encore montré l'ami dévoué de la jeunesse. Une grande partie de son temps fut consacrée à l'instruction religieuse et à la direction spirituelle des élèves de nos écoles et de nos couvents ; il a été successivement chapelain à l'Académie de l'évêché, au Sacré-Cœur, à l'Académie Saint-Antoine, à Villa-Maria et au Mont Sainte-Marie.

Dans chacune de ces institutions, comme au collège de Saint-Hyacinthe où, avant même d'avoir reçu le sacerdoce, il passa quelques années en qualité de professeur, le défunt a laissé de lui un souvenir empreint de la plus vive et la plus respectueuse affection.

Dans les dernières années de sa vie, sans mettre de côté les labours du ministère apostolique, et tout en continuant de prendre part à l'administration diocésaine au sein du chapitre, dont il était devenu membre titulaire en 1860 et pénitencier en 1871, M. Leblanc s'est occupé plus particulièrement de l'œuvre de la Propagation de la foi, de l'Assurance des fabriques, et de l'examen des travaux écrits, que les jeunes prêtres doivent soumettre chaque année à l'appréciation de l'ordinaire.

Jusqu'à la fin, ce vénérable et cher ami que nous regrettons sincèrement, nous a édifiés par sa ponctualité au travail, son esprit

d'ordre et de minutieuse exactitude jusque dans les moindres choses, sa discrétion à toute épreuve, sa grande charité à l'égard du prochain, sa foi vive et sa profonde piété.

Sa régularité à assister aux offices religieux, son goût pour les cérémonies du culte et son aptitude à les bien remplir étaient non moins remarquables. Formé à l'école de Mgr Bourget et de Mgr Fabre, ces pontifes dont l'âme brûlait du zèle de la maison de Dieu, M. le chanoine Leblanc s'est montré un disciple fidèle. Il aimait passionnément la liturgie sacrée et le déploiement de ses pompes ; le chant bien exécuté, la musique religieuse faisaient vibrer toutes les fibres de son cœur de prêtre et lui arrachaient même quelquefois des larmes de douce émotion. Doué d'une belle voix, onctueuse et pénétrante, ce fut toujours pour lui un bonheur véritable de la dépenser, sans ménagement, pour la gloire de Dieu.

Nature ardente et généreuse, cœur plein de bonté et de tendresse, esprit cultivé, d'une urbanité irréprochable, son commerce était aimé.

Sa conversation, où les retours sur les événements et les hommes d'autrefois étaient faciles à provoquer, avait, pour les plus jeunes surtout, un attrait qui nous la faisait rechercher avec autant de plaisir que d'intérêt.

Aussi notre regret est-il bien sincère et bien profond d'avoir perdu cet ami fidèle, ce confrère aimable et dévoué, ce vétéran du sacerdoce, qui nous rattachaient à l'esprit et aux traditions des premiers évêques de Montréal.

Mais sa mémoire, en vivant au milieu de nous, perpétuera dans nos âmes les souvenirs du passé, et nous aidera sans doute à conserver intact l'héritage légué au diocèse par ses fondateurs.

Dans le deuil qu'il plaît au Seigneur de répandre sur l'Eglise de Montréal et sur notre maison en particulier, c'est notre espérance et notre consolation !

Toutefois, n'oublions pas que prier pour les morts est une bonne et salutaire pensée. Prions pour le repos de l'âme de celui qui vient d'apparaître devant le souverain juge ; ou plutôt continuons à prier, car déjà des prières ferventes se sont multipliées autour de sa dépouille mortelle, exposée dans le grand salon de l'archevêché.

R. I. P.

UNIVERSITE LAVAL

Ouverture des cours — Messe du Saint-Esprit et réception de Mgr l'archevêque de Montréal.

LEUDI prochain, le 7 octobre, à l'occasion de l'ouverture des cours de l'Université Laval, aura lieu, dans la cathédrale, la messe du Saint-Esprit.

Cette messe sera dite, à 8.30 heures, par M. le chanoine Racicot, vicaire général, vice-recteur de l'Université. Les gouverneurs, les administrateurs, les professeurs et les étudiants seront présents. Mgr l'archevêque tiendra chapelle et prononcera une allocution après la cérémonie de la profession de foi des professeurs.

Le soir du même jour, à 8 heures, aura lieu à la salle des promotions de l'Université, la réception officielle de Monseigneur. Des adresses seront présentées à Sa Grandeur par les différentes facultés ; et M. le vice-recteur fera une allocution au nom du corps universitaire tout entier.

INFORMATIONS

LA santé du Saint-Père. — La santé du Saint-Père continue d'être on ne peut plus satisfaisante. Non seulement, en effet, son aspect florissant, son activité incessante, la lucidité parfaite de son intelligence et de sa mémoire portent l'empreinte d'une vitalité très prospère et très rassurante ; mais on admire aussi chez lui quelque chose d'étonnant et de merveilleux, qui dépasse les lois ordinaires de la vieillesse et apparaît comme la manifestation d'une assistance toute spéciale d'En-Haut.

Depuis les récentes audiences de la Saint-Joachim, il ne s'est point passé un seul jour où Léon XIII n'ait vaqué aux graves occupations de son ministère et n'ait donné les audiences habituelles à son secrétaire d'Etat, l'Eme Rampolla, ainsi qu'aux

957.

autres cardinaux préfets ou aux prélats secrétaires des Sacrées Congrégations. Par conséquent l'on ne voit pas à quelle date les inventeurs de fausses nouvelles sur la santé de Léon XIII, pourraient rattacher leurs bruits alarmants. Ces jours-ci même Sa Sainteté a mis la dernière main à l'encyclique sur le Rosaire et sur les congrès eucharistique qu'Elle annonça naguère Elle-même à l'occasion de la fête de saint Joachim. La sollicitude du Saint-Père songe aussi à pourvoir les sièges épiscopaux vacants et à créer de nouveaux cardinaux au consistoire dont il est question pour l'automne, et qui aura aussi une partie publique pour l'imposition du chapeau aux quatre princes de l'Eglise, créés au précédent consistoire.

Le pape Léon XIII et les « Semaines religieuses ». —

« La lutte entreprise par les *Semaines religieuses* pour la cause de Dieu et l'édification des fidèles est, surtout de nos jours, louable et très opportune. »

Tel est l'encouragement que le Souverain-Pontife Léon XIII a écrit au directeur de la *Semaine religieuse* de Langres. Cette parole ne s'adresse pas seulement à ceux qui composent cette modeste feuille qui s'appelle une *Semaine religieuse*, mais à toutes les âmes de bonne volonté capables de la propager et de la faire lire. C'est là « une œuvre louable et très opportune, » dans un temps où l'on abandonne les lectures sérieuses pour courir après le roman ou le feuilleton, qu'on achète à vil prix et qui tue la foi et la vertu dans les âmes.

Modification importante apportée à l'absolution des censures. — La S. Congrégation de l'Inquisition, sous la date des 16-18 juin 1897, a donné à Mgr l'évêque de Mende, une réponse fort importante relative à l'absolution des censures.

En droit, le pape seul et ses délégués peuvent absoudre des censures papales réservées au Souverain-Pontife. Avant le décret de 1886 bien connu des moralistes, quiconque était lié par l'une de ces censures était tenu de se rendre à Rome pour en obtenir directement l'absolution du Saint-Siège lui-même.

Mais, d'après l'enseignement unanime des théologiens, celui qui ne pouvait lui-même aller à Rome en était dispensé et pouvait, d'après une opinion probable, recevoir l'absolution de tout prêtre approuvé ; absolution qui lui était donnée sans condition si l'impossibilité de faire le voyage de Rome devait être perpétuelle ou durer au moins cinq ans. C'était le cas du

très grand nombre et, en fait, la réservation papale devenait presque toujours inutile.

Le décret de 1886 modifia cette façon de procéder en établissant que l'obligation de recourir au Saint-Siège pour en obtenir l'absolution ne serait plus strictement personnelle mais que l'intéressé, s'il ne pouvait ou ne voulait faire le voyage de Rome, devait se présenter par délégation ou faire acte de soumission par lettre, lettre écrite de sa main ou en son nom, ou bien par le confesseur qui demandera la faculté de l'absoudre. Le même décret permettait au confesseur d'absoudre de suite et directement son pénitent, lorsqu'il y avait péril de scandale ou d'infamie à attendre l'arrivée des pouvoirs demandés par lettres. Mais cette absolution ne devait être donnée qu'à la condition de recourir par lettre à Rome dans le mois qui suivait, et cela sous peine de retomber sous le coup de la même censure.

La question posée à Rome par Mgr l'évêque de Mende avait trait à l'extension des cas où il était permis d'absoudre directement et de suite le pénitent lié par une censure réservée au Pape. Si le délai d'absolution n'entraînait pas toujours le scandale ou l'infamie, il avait du moins toujours le grave effet de laisser le pénitent en état de péché mortel, jusqu'à ce que les lettres expédiées fussent arrivées à Rome et que la faculté d'absoudre en fut revenue. Or, le péril d'une âme qui, plusieurs jours durant, reste en état de péché mortel, n'était-il pas un motif suffisant pour permettre au confesseur d'absoudre de suite et directement son pénitent, à la condition encore de recourir, après l'absolution, au pape, par lettre, sous peine de *reincidence* ? La S. Congrégation de l'Inquisition a répondu affirmativement.

NOS RELIGIEUSES

ES retraites viennent de se terminer dans la plupart de nos maisons-mères. Les religieuses, par petits groupes de deux ou trois, parcourent nos rues et se préparent à regagner leurs communautés de campagne. On aime, en les rencontrant, à se rappeler cette belle page de Mailhard de la Couture.

La virginité est le plus beau fleuron de la couronne chrétienne ! Au front rayonnant de l'Église reluit cette perle blanche

de la pureté, entre la perle rouge du martyr, cette goutte de sang, et la perle d'or de la foi, cette étincelle du soleil de Dieu.

Sparte et Rome avaient fait la femme d'autant plus honorée qu'elle était mère un plus grand nombre de fois; ne voyant en cela que la glorification de la république par l'extension matérielle de la famille. A côté des corps qui combattent ou qui travaillent, la civilisation chrétienne veut des âmes qui aiment et qui prient

Rome a eu ses Vestales. La Rome païenne, la Rome capable de tout et dont rien n'étonne, a eu cette ambition d'avoir ses vierges. Oui, sur le fumier sept fois pourri de sa corruption ont continué de naître ces fleurs artificielles de pureté; car le feu sacré qu'elles étaient chargées d'entretenir ne brûlait point en elles. Et la loi romaine, cette loi de fer qui ne réprimait pas les passions des vainqueurs du monde mais qui les dirigeait, ainsi que leurs égouts dirigeaient leurs immondices, et qui, comme leurs égouts, a survécu à ceux qui l'avaient faite, la loi était la seule chose qui retint les Vestales. Elles n'étaient vierges que par force, elles ne restaient vierges que par crainte.

C'est le christianisme qui a produit la vierge, la vierge de corps et de cœur, de volonté, de pensées, de désirs; et pour marquer que cette vierge était comme de l'essence de la religion, le peuple a nommé cette vierge: la Religieuse, la fleur qui vit à l'ombre de l'autel, et qui conserve pour Jésus tous les parfums de son cœur.

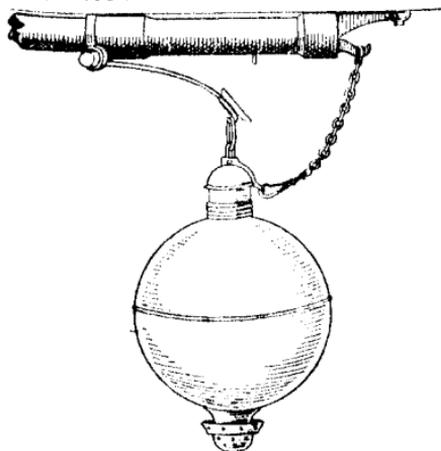
O Religieuses ! colombes du sanctuaire, qui faites vos nids entre les bras de l'arbre de la Croix et qui vous nourrissez du pain des anges ; colombes gémissantes dont les sanglots et les plaintes implorent pour ceux qui n'implorent point; dont les chants mélancoliques sont complaisamment écoutés par Dieu ; vous qui tenez vos membres aux blessures dont a souffert le Crucifié, vous pour qui les mortifications de la chair sont des joies ! Ames blanches qui ne connaissez point les souillures de la terre et dont les asiles planent trop près du ciel pour n'être jamais salis ! Vierges sages qui tenez droites vos lampes bien remplies ! Cœurs brûlants qui vous consommez comme ces lampes dans les veilles où l'on adore ! Vous êtes les lis sans taches qui croissez au pied du Calvaire pour recevoir de plus près la rosée de sang des plaies de Jésus, lis qui ne savez pas vous flétrir ; car votre beauté n'est point périssable, et la virginité garde en vous l'immortelle jeunesse.

Salut, beaux lis blancs !

G. MAILHARD DE LA COUTURE.

LES EXTINCTEURS DURAND

Les plus recommandés par les autorités compétentes.



No 2 — Automatique et canon d'alarme.
\$6.00 pièce, complet,

qui fond à un degré de chaleur de 150, donne l'alarme par une détonation de cartouche et l'extincteur restant suspendu au bout de sa chaîne fait l'ouvrage d'extinction en tournant sur lui-même, lançant des jets de liquide chimique en tout sens, dessous, dessus, et chaque côté de lui sur un diamètre de 50 pieds. Cet extincteur est tout ce qu'il y a de plus nouveau. Nous attirons l'attention spéciale de Messieurs les curés, les marguilliers, et les directeurs des différents collèges, couvents, etc., etc.

En vente que par nos agents voyageurs et à notre bureau.

L'extincteur, vignette No 1, représente le petit extincteur en verre, qu'une grande partie des communautés religieuses et plusieurs fabriques de la Province possèdent déjà, et qui a rendu des services signalés en plusieurs occasions. Il est très recommandé par le haut clergé, et toutes les églises, presbytères, collèges, couvents devraient en avoir un certain nombre. La vignette No 2 représente l'extincteur automatique et alarme à la fois. Cet extincteur est suspendu à la voûte, au centre d'un grand appartement, dans une cave, grenier, etc., etc., par un anneau fusible

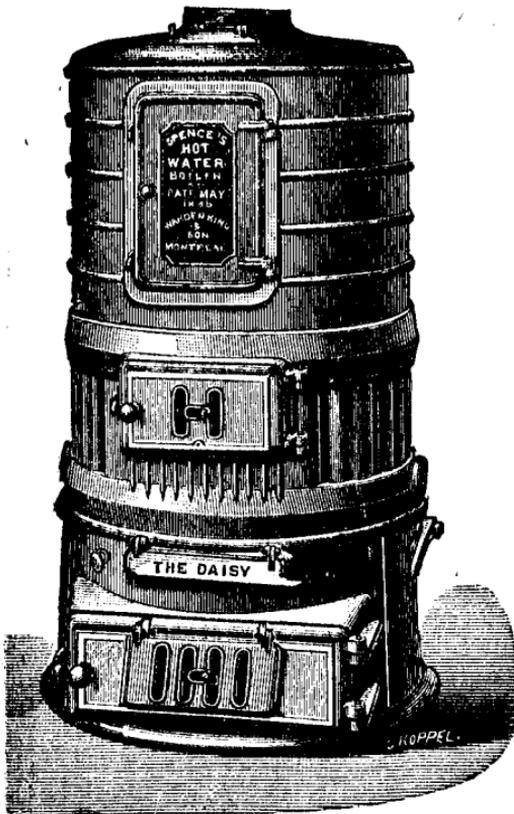


No 1 — **\$2.00 pièce.**

AVIS IMPORTANT. — La Compagnie d'assurance contre le feu la " St. Lawrence " de Montréal, dont les taux sont déjà de 15 % moins élevé que ceux des autres Compagnies, s'engage à faire de plus une réduction de 20 % à tout porteur de police d'assurance dans la susdite Compagnie qui sera muni d'un nombre suffisant d'extincteurs Durand.

DOMINION FIRE EXTINGUISHER CO.
77 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

FOURNAISES A EAU CHAUDE



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).!

MM. WARDEN KING & SON,
MONTREAL.

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8.

Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY ;” aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,
Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montreal

JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue CRAIG

MONTREAL

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127

CASIMIR ST-JEAN

ARCHITECTE

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

M. St-Jean a été l'architecte des églises de Saint-Césaire, de Saint-Blaise, de Saint-Nazaire, de Sainte-Marie-Salomée, de Saint-Thomas d'Aquin, de Saint-Sébastien, de Saint-Sauveur, du Séminaire de Sainte-Thérèse, de St-Jérôme, de Nicolet, d'Iberville, d'Upton, de Saint-Sabine, des Sœurs de la Miséricorde, des Sœurs du Bon Pasteur, rue Fullum, du Monastère des Pères Trappistes, aussi de l'Asile des vieillards, de l'Hospice Auclair, des ateliers des Cleors de Saint-Viateur à Outremont, de la façade de l'église de Joliette, etc.

AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Clerges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DEBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

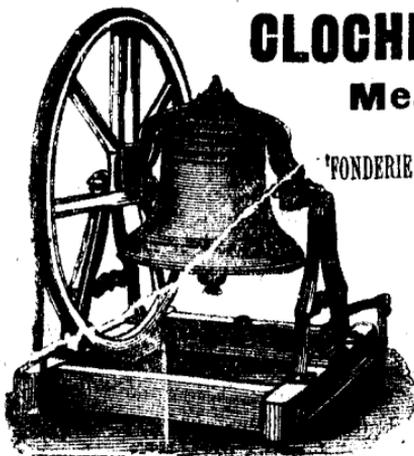
VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPÉ, Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL

Des cloches avec inscriptions commémoratives conserveraient convenablement le souvenir des Noces de Diamant de Sa Majesté la Reine.

COUTLEE FRERES

MARCHANDS - TAILLEURS

A l'Enseigne du Gros Coq Doré

1516, RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue Claude, près du Marché Bonsecours, **MONTREAL**

Hardes faites dans les derniers goûts. Habillements faits à ordre en dix heures d'avis.

Les départements de Chapeaux, Valises, Chaussures et Merceries, sont au complet et méritent l'attention des acheteurs.

G. A. FLAGEOL, Tailleur. GEORGES COUTLEE, Prop.
N. BERTHIAUME, Gérant.

F. ED. MELOCH

Professeur à l'École des Arts de Montréal
Médaille à l'Exposition de Chicago, (1888)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. O., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Saull-au-Récollet.

TELEPHONE BELL, 6478. Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 353 rue St-Denis, **Montréal**

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chaud, de Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,

G. A. RAYMOND & CIE, } Agents de la Section Française.

LA ROYALE

COE D'ASSURANCE

Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal: Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGUISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7183

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 72 a 78, rue St-Pierre, - Montreal

TELEPHONE BELL 3040

TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une specialite

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

Téléphone Bell 1624.

Téléphone des Marchands 324.

O. CAUCHON

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE FERRONNERIES

324 RUE ST-LAUBENT, MONTREAL

Peinture, Huile, Vitres, etc. Grand assortissement de tapisserie de tous genres et de tous prix, depuis 3 cts en montant. Lampes de toutes sortes, les huiles de charbon, etc.

O. CAUCHON entreprend les ouvrages en Peinturage, Décorations, Blanchissage, Tapissage, Imitation, Etc.

Tout'e commande que l'on voudra bien lui accorder, tant à la ville qu'en dehors de la ville, sera exécutée dans les derniers goûts, et à des prix très

Une visite est sollicitée

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16½ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHE ”

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,

Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU ELECTRICIEN

— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

Référence Archevêché de Montréal. TELEPHONE BELL 1275

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE —

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemira et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

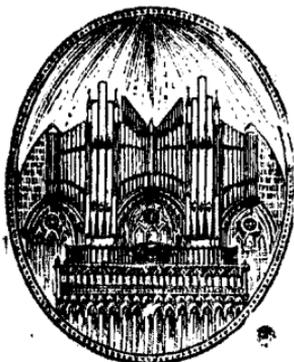
Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1878.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beauport.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.